

Communiqué de presse La connaissance des premiers secours sauve des vies ! Suivez une formation.	
E-mail: sophie.simal@ibz.be	G : 0476 902 765

La connaissance des premiers secours sauve des vies ! Suivez une formation.

Trop peu de gens savent ce qu'il faut faire en cas d'urgence.

A l'occasion du 11 septembre, Journée internationale des premiers secours, le SPF Santé publique et la DG Sécurité civile plaident pour que davantage de personnes suivent une formation de base aux premiers secours. Trop peu de personnes dans notre pays savent quelles sont les étapes à suivre après un accident et elles sont également incapables d'effectuer des massages cardiaques. Il peut en être autrement. Dans des pays comme l'Allemagne, le Danemark, la Norvège ou l'Autriche, plus de 80 % de la population a suivi un cours de premiers secours.

Ceux qui peuvent agir rapidement après un accident préviennent souvent aussi le pire. Donner les premiers secours est également plus facile que vous ne le pensez car vous pouvez souvent faire beaucoup avec de petits gestes. Refroidir les brûlures sous le robinet, contrôler les saignements avec un bandage compressif, ...

Ce que vous devez certainement savoir :

- Apprenez à sécuriser la scène d'un accident et à mettre la victime en sécurité.
- Apprenez à évaluer l'état de la victime de la manière la plus précise possible.
- Rappelez-vous comment alerter les services d'urgence. Encore moins de la moitié des Belges connaissent le numéro d'urgence 112 !
- Apprenez les techniques correctes de premiers secours.

Dans notre pays, la Croix-Rouge et la Croix flamande, entre autres, proposent différents cours de premiers secours. Pour tous les âges et tous les groupes cibles, il existe certainement une formation qui répond parfaitement à des besoins concrets.

N'hésitez donc plus. Rappelez-vous le numéro d'urgence **112**, installez l'appli 112BE et suivez ce cours de premiers secours qui peut sauver des vies.

www.securitecivile.be

Vous ne souhaitez plus recevoir de communiqué de presse sur le thème de la sécurité civile (pompiers, centrale d'urgence, Protection civile) et que nous supprimions vos données ? Envoyez un e-mail à com.scv@ibz.fgov.be en indiquant « désinscription » dans l'objet du message.







Rue de Louvain 1 1000 Bruxelles T 02 488 10 00 F 02 488 19 54